

La Meche D'or.

(suite de la 1re page)

—Je ne comprends pas qu'on habite aussi haut. C'est ridicule !

Enfin, il eut le courage de gravir le quatrième étage ; et son petit ventre d'homme heureux apparut à la porte de la salle à manger, précédant sa petite personne replète et son visage de gourmand et de jouisseur. A la vue du cadavre, il fit un léger bond en arrière et dit :

—On ne devrait pas laisser ces choses-là sur le passage des honnêtes gens... Ça suffit pour troubler une digestion.

Le chef de la sûreté lui adressa gracieusement la parole :

—Veuillez m'excuser, Monsieur, si j'ai pris la liberté de vous demander de venir ici immédiatement ; mais il s'agissait de choses graves, que vous pouvez éclaircir en quelques mots...

—Mon Dieu ! dit le notaire, avec dignité, je suis venu parce que votre agent m'a parlé de l'intérêt supérieur de la justice. Mais, si je puis vous donner quelques explications, je ne vous cache pas que je préférerais vous les donner dans une autre pièce.....j'aime l'ordre et le calme.....

—Soit ! Nous allons passer dans le salon. Qu'on y porte des lumières !

Le médecin profita du moment de trouble qui suivit pour s'esquiver.

Pendant qu'on s'installait dans le salon, le magistrat expliquait au notaire tout ce qui s'était passé. Il termina par ces mots :

—Je ne m'étais rendu ici que dans le but de faire une enquête sommaire ; et il s'est trouvé que tous ou presque tous les éléments de l'enquête étaient réunis ici même. Et, pour que nous connaissions entièrement le fond de ce drame, il ne nous manque plus que d'apprendre les termes du testament de M. Paul Morain, le frère de la victime.

Le notaire essuya son lorgnon d'or et avala une pastille de gomme parfumée, ce qui lui était indispensable lorsqu'il voulait parler longuement :

—Vous avez très bien fait de m'appeler, dit-il, car je vais vous donner plusieurs renseignements qui vous manquent. Je suis ravi de prêter mon aide à la justice..... Il faut se défendre entre honnêtes gens !

Et il lança un regard ridiculement furieux à Serge, en marquant :

—Gredin, va !

Puis, il demanda :

—Cette meche de cheveux, pourrais-je la voir ?

—Sans doute, dit le chef de la sûreté, en faisant un signe à un agent.

On porta la meche au notaire, qui l'examina dédaigneusement à travers son lorgnon.

—C'est bien cela, dit-il, c'est bien la nuance des cheveux de cette petite Thérèse !

Serge dit d'une voix étouffée : —Comment pouvez-vous affirmer aussi légèrement une chose aussi grave, Monsieur ?

Le notaire eut un mouvement d'humeur et déclara :

—Oh ! je vous connais bien, vous ! Et je sais de quelles violences vous êtes capable !.... Mais ce n'est plus de vous qu'il s'agit, puisqu'on vous a pincé sur le fait..... Cette petite Thérèse Garancier l'a-t-on mise en état d'arrestation ?

—Pas encore ! Nous n'avions pas son adresse. D'ailleurs, outre qu'il est probable qu'elle ne sera pas rentrée chez elle, je

ne veux m'y présenter que lorsque notre enquête sera terminée ici.... Cependant, si vous connaissez son adresse ?

—Si je la connais ? Mais son vaurien de frère est un de mes clercs !

—Claude Garancier, n'est-ce pas ?

—Oui. Ils habitent rue des Dames, numéro 58.

Le chef de la sûreté appela aussitôt l'agent, qui avait déjà rempli diverses missions, et lui dit :

Prenez deux hommes et rendez vous au numéro 58 de la rue des Dames. Vous vous informerez, habilement, si mademoiselle Garancier est chez elle. Si elle y est, vous resterez en faction devant la maison ; mais vous ne l'arrêterez que si elle sortait.

Serge devint blême.

Tandis que l'agent partait, le chef de la sûreté demanda au notaire :

Vous connaissez bien cette famille Garancier ?

Je la connais trop !... Le père était un ancien officier, qui, une fois à la retraite, a voulu faire des spéculations sur les terrains. Il s'y est ruiné, et il est mort, laissant sa famille dans la misère. Malheureusement pour moi, ma fille avait connu cette

Thérèse Garancier au convent, c'était sa meilleure amie ; et j'ai eu beau faire, je n'ai pas pu briser leurs relations. Je vous dirai d'ailleurs que ma fille a une volonté ! Alors, madame et mademoiselle Garancier ont fondé une maison de lingerie. Le fils avait terminé ses études et commençait son droit. Au lieu de chercher un emploi dans le commerce, il a voulu continuer son droit. Et ma fille m'a forcé à le prendre comme clerc. Pour intelligent, il est intelligent ! Il vous abat, en deux heures, la besogne que ferait un autre dans sa journée ; mais, du printemps à l'hiver, il n'y a plus moyen de le tenir... Plus de régularité... Il fait son travail le matin, et le soir, il s'en va canoter avec d'autres vauriens de son espèce. Il passe sa vie à canoter. Moi, je ne peux pas supporter ces jeunes gens qui vont sur l'eau ! Tous des libertins ! J'ai voulu le renvoyer déjà ; mais ma fille m'a supplié de le garder, au nom de l'amitié qu'elle avait pour la sœur... car c'est une justice à lui rendre, ce garçon rapporte à sa mère tout l'argent qu'il gagne. Mais demain je le renverrai impitoyablement !

Et, en lui-même, le notaire ajouta :

Cela t'apprendra à oser faire la cour à ma fille !

De tout ce verbiage, le chef de la sûreté n'avait retenu qu'une chose principale, c'est que Claude était clerc chez M. Fourmont, pouvait avoir lu le testament de Paul Morain.

Aujourd'hui, dit-il, ce Claude Garancier est-il allé à votre étude ?

Oui, ce matin ; mais à deux heures, je l'ai demandé : il avait déjà filé !

De telle sorte qu'il a eu le temps de voir le testament que vous receviez de votre confrère de Bayonne ?

—Je n'en sais rien, mais c'est bien possible.

Il pourrait donc en avoir communiqué le contenu, soit à son ami Serge Morain, soit à sa sœur Thérèse ?

—Je vous jure que je n'ai pas vu Claude aujourd'hui et que je n'ai reçu aucune lettre de lui ! s'écria Serge avec énergie.

Et cependant il était épouvanté par cette série d'incidents qui s'accumulaient contre Thérèse et contre lui.

—Il est probable, dit le chef de la sûreté, que, si vous avez reçu une lettre de lui, vous l'avez détruite, et que, si vous avez eu une entrevue avec lui, vous avez pris vos précautions pour qu'elle fût secrète. D'ailleurs, veuillez ne plus nous interrompre. Maintenant, mon sieur Fourmont, pouvez-vous nous renseigner sur les termes de ce testament ?

Le notaire avala une nouvelle pastille et commença :

—J'ai besoin de vous expliquer les choses en détail, telles que je les tiens de mon confrère, Me Loubens de Bayonne, un vieil ami d'enfance de Paul Morain. La famille Morain est originaire de Béarn ; elle se composait de ce malheureux, quia été tué ce soir, de son frère Paul Morain, et d'une sœur qui est morte depuis longtemps. Paul Morain était parti fort jeune pour l'Amérique, où, après avoir tenté la fortune dans diverses entreprises, il avait fini par réussir : il avait fondé une grande fabrique à Baltimore, et sa fortune actuelle s'élevait à deux millions de francs.

A ce chiffre, tous les assistants eurent un petit cri d'étonnement. Le notaire poursuivit avec importance :

Paul Morain avait sans doute un peu oublié sa famille, quand un incident assez curieux le remit sur les traces de son frère Louis Morain et de son neveu Serge. Il avait fait venir de Paris certaines étoffes, dont les dessins l'avaient charmé ; il voulut connaître le nom du dessinateur et apprit qu'il s'appelait Morain. Il demanda alors à son ami Loubens de prendre des renseignements sur ce Morain. M. Loubens s'adressa à moi, et je donnai les renseignements les plus détaillés sur toute la famille ; mais, comme le secret m'était spécialement recommandé, je n'en avais point le commandant Morain. Son frère Paul apprit ainsi qu'il avait un neveu, Serge Morain, et une nièce orpheline, mademoiselle Angéline Verdier, fille de sa sœur, madame Verdier.

Au nom d'Angéline, Serge redressa la tête. Le chef de la sûreté le remarqua et demanda :

—Vous avez donc une cousine ?

—Oui, Monsieur.

—On ne nous en avait pas parlé.....

Le notaire déclara vivement. —Mademoiselle Angéline Verdier est la plus honnête personne que je connaisse. Et j'aime à croire. Monsieur, que, quoiqu'elle soit brouillée avec vous, vous n'oserez pas la calomnier ?

Serge répliqua tristement : (à continuer)

Trade Mark Registered.



Design Copyrighted.

The Oxien Tablets and Oxien Pills are recognized to day as the leading nerve builders on the market.

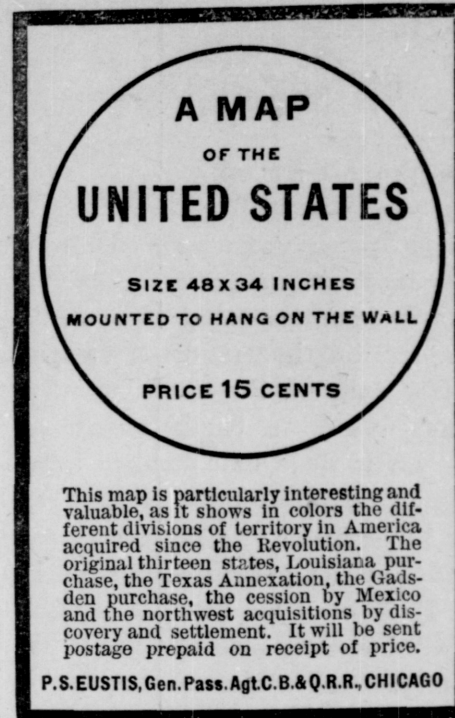
No medicine has been placed before the public which has done so much good as the OX1EN TABLETS and PILLS

Send 30 cents for Oxien Pills and 40 cents for Oxien Tablets to

NEIL McKINNON,

Summerside

and be convinced that Oxien Pills and Tablets are the Best medicine ever sold on the Island.



FOR THE

BEING PUBLIC ONLY



Twelve hundred a shade over half price.

500 Men's All wool Ulsters worth \$4.50, will be sold for \$2.98.

500 HEAVY ALL WOOL CANADIAN F RIEZE, WORTH 8.9 AND \$10, FOR 45 AND \$6.

200 MEN'S REEFERS WORTH 4.50 \$2.65.

400 Pairs Pants for 75c per pair,

One thousand Suits, 2, 3 and \$4 less than regular price. 200 Custom Made Overcoats at 10, 11 and \$15. One thousand Children's Suits, Overcoats, Reefers and Ulsters at YOUR OWN PRICE.

COME QUICK.

Store open every Evening till 8 o'clock.

PROWSE BROS.

The wonderful Cheap Men.

Railway dining Rooms

(Near Railway Station)

Water Street, Summerside, P. E. Islnd

MEALS OR LUNCH on arrival of all trains.

OYSTERS served any way desired at short notice.

ALL KINDS TEMPERATE DRINKS, CIGARS AND TOBACCO.

G. P. GRADY, Proprietor.

TIGNISH DRUG STORE

Now that the holidays are upon us, it would not be amiss for you to call at the Tignish Drug Store and inspect our fine stock of

DRUGS AND CHEMICALS

We are headquarters for good goods at low prices.

Prescriptions carefully compounded, at all hours, day or night.

You can always depend upon finding a clerk in the store at all hours of the night.

CHARLES DALTON